



www.apiculture.com/spmf

Syndicat des Producteurs de Miel de France

Chambre d'Agriculture du Gers
Chemin de la Caillaouère - BP 161
F - 32003 AUCH Cedex France

Contact Presse : Yvon Garros
Tél : 06 48 07 75 60 yvgarros@free.fr

Lundi, 22 juin 2009

Communiqué de Presse

Réunion comité suivi post-homologation Cruiser du 19 Juin 2009

Faut-il poursuivre le comité de suivi post homologation cruiser ? Oui, à condition que toutes les cartes soient enfin mises sur la table

*Un peu plus de 600 000 ha de maïs enrobé avec Cruiser ont été semés en 2009. À ce jour très peu de cas d'intoxications ont été relevés par l'administration, imputables directement ou indirectement à l'usage de cette molécule. La mise en parallèle de ces deux faits démontre que **les agriculteurs ont été vigilants et que les intoxications relevées sont limitées**. En outre, elles n'ont pas le caractère massif observé dans le passé avec d'autres molécules. **En revanche, l'analyse de ces intoxications par les pouvoirs publics n'est pas satisfaisante. Les explications fournies lors de la réunion apparaissent incomplètes et les hypothèses sur les causes sont peu crédibles**. Pour le SPMF, il est nécessaire de continuer les investigations et que toutes les informations soient données, ... ce qui ne semble pas être le cas jusqu'à présent.*

Ce suivi doit être poursuivi selon le calendrier prévu, mais si la clarté, la transparence et la fiabilité de l'interprétation des analyses scientifiques ne sont pas au rendez-vous, l'administration fera de ce suivi un échec.

L'information des acteurs : une obligation pas seulement pour le suivi post homologation.

Pour le SPMF, la publication à nouveau reportée du compte-rendu définitif sur le suivi post-homologation 2008 contribue à la confusion et le rapport de l'AFFSA sur l'intoxication survenue en 2008 est totalement insatisfaisant.

La mise en place de la Brigade Nationale d'Enquête Vétérinaire et Phytosanitaire (BNEVP) pour le suivi des intoxications est un plus, notamment par sa rapidité d'intervention, mais le SPMF déplore :

- la méthodologie des interventions sur le terrain, qui ne peut qu'attiser les tensions entre agriculteurs et apiculteurs,
- le manque d'information données aux acteurs concernés sur l'origine des accidents.

Le **SPMF** exige que l'ensemble des données scientifiques et techniques soit fourni aux acteurs, et en priorité les résultats d'analyses aux apiculteurs victimes de l'intoxication.

M. Gérard VENEREAU, responsable de la brigade, a informé le comité de son inquiétude face au nombre croissant de cas signalés ces derniers jours. Si a priori le Cruiser n'est pas impliqué, cette inquiétude rejoint le constat fait par le SPMF depuis deux ans sur le phénomène grandissant des bourdonneuses et de la stérilité des reines.

Le **SPMF** souhaite de la part de l'administration une information régulière sur ces cas et sur les investigations engagées pour expliquer les phénomènes en jeu. Une nouvelle fois, il faut mettre un terme au black-out de l'information, si on ne veut pas aggraver encore plus l'incompréhension et la confusion.